

SOLEIL D'AVENIR
(Mouvement S.A.)



BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Jusqu'au bout du rêve

DECLARATION OFFICIELLE D'APPARTENANCE
DU « SOLEIL D'AVENIR (MOUVEMENT S.A.) » A L'OPPOSITION
POLITIQUE AU BURKINA FASO

Le Soleil d'Avenir (Mouvement S.A.),

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°009-2009/AN du 14 avril 2009 portant statut de l'opposition politique et son modificatif n°046-2013/AN du 17 décembre 2013 ;

Vu l'arrêté n°2019-013/MATDC/SG/DGLPAP/DLFSPP portant reconnaissance du parti politique dénommé Soleil d'Avenir (Mouvement S.A.) ;

Conformément à l'article 4 de la loi portant statut de l'opposition politique ci-dessus visée, qui dispose que *« tout parti politique doit faire une déclaration écrite publique de son appartenance à l'opposition ou à la majorité avec copie au ministre en charge des libertés publiques pour enregistrement »* ;

Convaincu que *« Les méchants se promènent de toutes parts, quand la bassesse règne parmi les humains » (Psaume 12, in fine)* ;

Désireux conséquemment, sur délibération stratégique de l'Etat-major du Mouvement S.A., de lutter pour promouvoir et instituer une gouvernance de qualité axée sur les valeurs démocratiques et la morale politique,

Déclare officiellement son appartenance à l'opposition politique, tous droits, toutes libertés et orientations ultérieures demeurant réservées.

Fait à Ouagadougou le 03 mars 2021

Le Président

Pr Abdoulaye SOMA

Professeur des Universités, Agrégé des Facultés de droit, Avocat.

Officier de l'Ordre international des Palmes Académiques

+226 78 19 09 41 | 76 62 75 11

soleildavenirpolitique@gmail.com

+226 67 84 34 51 / 52 06 76 76